



DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE POUR RENOVATION DE FAÇADES 1^{er} mars 2024 – 28 février 2027

1/ Conditions relatives à l'immeuble

- Sont éligibles les bâtiments situés sur l'ensemble du territoire de la commune,
- Seuls les bâtiments à usage d'habitation, construits avant 1960, n'ayant pas subi de modifications dénaturant leur caractère architectural d'origine, sont éligibles,
- L'immeuble ne doit pas avoir fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme depuis plus de 20 ans,
- N'est recevable qu'un seul dossier par immeuble dans le cas d'une indivision ou d'une copropriété

2/ Nature des travaux à subventionner

- Travaux de rénovation des façades : réfection des joints, crépis, enduit selon les prescriptions et recommandations du CAUE ;
- Travaux d'isolation par l'extérieur ;
- Surface maximale subventionnable par immeuble : 150 m² ;

Les travaux doivent être déclarés en mairie sous la forme d'une déclaration préalable ou éventuellement d'un permis de construire.

3/ Montant de la subvention

30 % du montant HT de la dépense subventionnable, dans la limite de 4 500 euros de subvention (montant plafond des travaux : 15 000 euros).

4/ Etablissement du dossier de demande d'aide

- Dossier de demande de subvention (formulaire à retirer en mairie),
- Plan de situation de l'immeuble,
- Devis descriptif, quantitatif et estimatif détaillé des travaux à réaliser (nature des travaux, matériaux utilisés, couleur ...),
- Calendrier prévisionnel de réalisation des travaux (date de mise en chantier et d'achèvement),
- Photo de l'immeuble avant travaux,
- Un Relevé d'Identité Bancaire.

Le dossier de demande de subvention est à adresser à la mairie de Sainte-Féréole.

5/ Réalisation des travaux

Les travaux ne pourront être réalisés qu'après notification de la subvention et, au plus tard, dans les 12 mois suivant la date de notification officielle **ET** obtention de l'autorisation d'urbanisme éventuelle.

Le paiement de la subvention n'interviendra qu'après la réalisation des travaux, sur demande et sur présentation de la ou des factures acquittées et des photos après travaux.

Un contrôle sur place pourra éventuellement être effectué.



**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
COMMUNALE
RENOVATION DES FACADES**

DEMANDEUR

NOM :

.....

Prénom :

.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

.....

Mail :

.....

SITUATION DU BATIMENT

Références cadastrales :

.....

.....

Adresse :

.....

.....

Date de construction :

.....

.....

TRAVAUX

NOM de l'entreprise :

.....

Montant du devis (joindre copie du devis) :

.....

Superficie des façades traitées :

.....

Matériau(x) utilisé(s) :

.....

Couleur (joindre un échantillon) :

.....